

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Major Cathédrale -  
Evêché  
Ecole élémentaire Major Cathédrale  
Marseille 2<sup>ème</sup> (Bouches-du-Rhône)**

N° 0130741K\_RT2



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Groupe scolaire Major Cathédrale -  
Evêché  
Ecole élémentaire Major Cathédrale  
Marseille 2<sup>ème</sup> (Bouches-du-Rhône)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0130741K\_RT2

## **ANTEA GROUP FRANCE**



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Adeline RIAUTET	Ingénieur de Projet
<b>Vérificateur</b>	Marc AUBERT	Ingénieur de Projet
<b>Approbateur</b>	Fabien NEX	Chef de Projet

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

**L'école élémentaire Major Cathédrale** (ETS n°0130741K) est localisée à Marseille (Bouches-du-Rhône), 41 A de la rue de l'Evêché. Elle fait partie d'un groupe scolaire comportant également l'école maternelle Major Evêché, faisant l'objet d'un rapport séparé (rapport n°0130872C\_RNPP). L'école élémentaire accueille plus de 200 élèves âgés de 6 à 10 ans.

Le terrain est aujourd'hui situé en milieu urbain résidentiel et commercial, à 250 m à l'est de la mer Méditerranée et en limite nord du quartier du vieux port.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la contiguïté au nord de l'école, de deux anciens garages de réparations automobiles, sites recensés dans la base de données BASIAS (PAC 1309173 et PAC 1302308) ainsi que la proximité (40 m) avec une ancienne carrosserie non recensée dans la base de données. Elle a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments issues des sites BASIAS.

Le réseau d'eau potable ne traversant pas l'emprise de sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Les élèves de l'établissement étant âgés de plus de 6 ans, le « porté main-bouche » n'est pas pertinent. Le scénario d'exposition par « ingestion de sols superficiels » n'a donc pas été considéré.

### **Résultats des investigations**

Des investigations de phase 2 ont été menées sur le milieu « air du sol sous dalle » au rez-de-chaussée des salles suivantes :

- salle de classe de l'aile ouest,

---

<sup>1</sup> BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2  
Ecole élémentaire Major Cathédrale\_ Région PACA \_ Département des Bouches-du-Rhône \_ Marseille  
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0130741K\_RT2*

- salle de classe de l'aile est,
- salle informatique.

Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de juin 2011 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont été réalisées conformément au programme d'investigation défini à l'issue de l'étude historique et documentaire. A l'exception des points ASD01 et ASD02. Le point ASD01 a été déplacé à l'intérieur de la salle de classe où il était préalablement prévu, un peu plus à l'est. En revanche, le point ASD02 a été réalisé dans la salle des maîtres (initialement prévu dans une salle de classe).

Des composés volatils ont été quantifiés dans l'air sous dalle. Cependant, les niveaux de concentration mesurés sont inférieurs à la borne basse des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école élémentaire Major Cathédrale (ETS n°0130741K) au terme de la phase 2 **en Catégorie A** : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**